

- pour l'année sur la liste comme ayant droit au bénéfice de l'acte. 2. Le nombre des personnes mises à la retraite durant l'année en vertu de l'acte. 3. Le nombre des personnes qui ont quitté le service pendant l'année avec une gratification en vertu de l'acte. 4. Le montant total payé au fonds par celles qui ont été mises à la retraite durant l'année ou qui ont quitté le service avec une gratification, faisant la distinction entre celles dont la mise à la retraite a été causée par l'abolition de l'emploi, celles qui ont été mises à la retraite pour d'autres causes et celles qui ont quitté le service avec une gratification. 5. Le nombre des personnes sur la liste qui sont décédées dans le service pendant l'année. 6. Montant total versé à la caisse par celles qui sont décédées dans le cours de l'année dans le service. Présentée à la Chambre des communes, le 2 mars 1885.—*M. Blake*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 22b.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1885, pour un Etat indiquant : 1. Le nombre de personnes inscrites sur la liste des employés civils, le premier jour de janvier des années 1879-80-81-82-83-84 et 85, contribuant séparément au fonds de retraite. 2. Le nom des personnes inscrites sur la liste des employés civils le premier jour de janvier 1885, ayant droit aux bénéfices conférés par l'acte des pensions. 3. Le montant total payé à ce fonds depuis le commencement par chacune de celles qui ont été mises à la retraite pendant l'année 1884, et aussi les montants respectifs payés à ce fonds par celles qui ont reçu une gratification pendant l'année 1884. Présentée à la Chambre des communes, le 23 mars 1885.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*
- 22c.** (1884) Réponse à une adresse de la Chambre de Communes en date du 28 mars 1884—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, plaintes, rapports ou autres documents concernant la suspension ou la mise à la retraite de W. F. Whitcher, ou sa résignation de l'emploi qu'il occupait dans le service public. Présentée à la Chambre des communes, le 8 juin 1885.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*
- 23.** (1884) Réponse (partielle) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 février 1884, demandant un relevé détaillé de toutes les sommes payées par le gouvernement à la compagnie de publication de la *Gazette* de Montréal et autres journaux du Canada, pour impressions, publication d'avis ou autres ouvrages ou fournitures pendant les années 1874 et 1883. Présentée à la Chambre des communes, le 4 février 1885.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*
- 23a.** Réponse (partielle) à une adresse de la Chambre des communes, en date du 17 février 1885, demandant un relevé des diverses sommes payées, et les dates des paiements faits par le gouvernement, entre le 1er janvier et le 30 juin 1884, et entre le 1er juillet et le 31 décembre de la même année, aux diverses compagnies d'impression et de publication du Canada, ou à des éditeurs, agents ou propriétaires de journaux et autres éditeurs, pour tout ouvrage ou fourniture quelconques. Présentée à la Chambre des communes, le 29 mai 1885.—*M. McMullen*—
Pas imprimée.
- 24.** Relevé officiel de la distribution des Statuts du Canada, étant la 47 Victoria, seconde session, cinquième parlement, 1884. Vols. 1 et 2 séparément, et 1 et 2 réunis ; versions anglaise et française. Présenté à la Chambre des communes, le 6 février 1885, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimé.*
- 25.** Articles de convention arrêtés entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la Reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du Canada—à l'effet de fournir et construire un bâtiment pour les voyageurs et les marchandises à chacune des localités suivantes sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, savoir : Yale, Lytton et Ashcroft. Aussi,—entre John Philip Bacon et Sa Majesté la Reine Victoria, etc.—à l'effet de construire neuf réservoirs d'eau sur le chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique entre Emory's Bar et Savona's Ferry. Présentés à la Chambre des communes, le 6 février 1885, par l'honorable J. H. Pope.....*Pas imprimés.*
- 25a.** (1882) Réponse (*partielle*) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de